CAMPUS les sillons DE HAUTE ALSACE ROUFFACH & WINTZENHEIM

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

Madame, Monsieur,
Cher partenaire,
Cher fournisseur,

Engagé pour le développement des territoires et des entreprises, l'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles ***Les Sillons de Haute Alsace*** forme les jeunes aux métiers de l'agriculture, de la viticulture, de l'horticulture, des travaux paysagers, du laboratoire contrôle qualité, de l'industrie agro-alimentaire, tant par la voie scolaire, que par l'apprentissage et la formation pour adulte.

Depuis la loi de 2018 relative à la « Liberté de choisir son avenir professionnel » réformant l'apprentissage, notre établissement ne perçoit plus de taxe d'apprentissage au titre de son Centre de Formation d'Apprentis.

Le Campus *Les Sillons de Haute Alsace* est habilité par la Préfecture de la Région Grand Est à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage pour ses **2 lycées** et leurs formations dispensées dans le cadre de la formation initiale et de l'orientation professionnelle (détail des formations et activités accessible sur notre site http://www.epl68.fr).

Pourquoi attribuer le solde de la taxe d'apprentissage à l'établissement les Sillons de Haute Alsace ?

Vous vous engagez à nos côtés et opérez un véritable investissement pour la formation de vos futurs collaborateurs ou partenaires, pour l'innovation dans les secteurs privilégiés par l'établissement, et ceci, sur des sites exceptionnels que nous serions heureux de vous faire découvrir.

Collecte du solde de la taxe d'apprentissage en 2025 :
Part Principale : Pour le financement des contrats d'apprentissage, cette part doit être payée par les employeurs à l'Urssaf ou la MSA, qui transfèrent à France Compétence, qui la répartit.
Solde de la taxe d'apprentissage : Pour le développement des formations initiales, technologiques et professionnelles, hors apprentissage, et l'insertion professionnelle hors subventions en nature versées au CFAA 68 sous forme d'équipements et de matériels conformes aux besoins des formations dispensées. (article L.6241-4 du code du travail)

Pour nous permettre de suivre votre contribution et vous guider dans les démarches, nous vous invitons à compléter l'engagement de versement en ligne ou en page 2 de ce document à nous adresser par mail **sillons.ta@educagri.fr** ou par courrier : **EPLEFPA Les Sillons de Haute Alsace 8 Aux Remparts 68250 ROUFFACH.**

Au nom de nos apprenants, enseignants et formateurs, nous vous remercions, Madame, Monsieur, cher partenaire, cher fournisseur, de l'attention que vous voudrez bien porter à la présente et nous tenons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Jean-Luc PROST
Directeur EPLEFPA Les Sillons de Haute Alsace

CAMPUS les sillons DE HAUTE ALSACE ROUFFACH & WINTZENHEIM

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

Formulaire : ENGAGEMENT DE VERSEMENT **Date : _____**

Votre entreprise

Raison sociale : _____

SIRET : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Contact pour la taxe d'apprentissage : _____

Tel : _____ Mail : _____

Montant du versement envisagé :

- ☐ au **Lycée de ROUFFACH** (nature et/ou espèces) : _____
- ☐ au **Lycée de WINTZENHEIM** (nature et/ou espèces) : _____
- ☐ au **CFAA du Haut Rhin** (nature) : _____

Identifier le lycée bénéficiaire avec des mots clés **:** SIRET, zone géographique, niveau de formation

- ☐ **LEGTPA de Rouffach** : ce.0680003J – SIRET 196 800 031 00011
- ☐ **LEGTPA du Pflixbourg** : 0681222J – SIRET 196 800 031 00078

LYCEE AGRICOLE ROUFFACH

Filière	Intitulé diplôme	RNCP diplôme	UAI_LYCEE
AGRICOLE-ARBORICOLE VITICOLE	BAC PRO Conduite et gestion de l'entreprise agricole a dominante culture	29267	0680003J Lycée Rouffach
	BAC PRO Conduite et gestion de l'entreprise VitiVinicole	29259	
	BTSA option Technico commercial spe boissons vins et spiritueux	15615	
	BTSA Option Viticulture Œnologie	15616	

LYCEE DU PFLIXBOURG WINTZENHEIM

Filière	Intitulé diplôme	RNCP diplôme	UAI_LYCEE
HORTICOLE - PAYSAGE - MILIEUX NATURELS	BAC PRO CPH Conduite de Productions horticoles	31694	0681222J Lycée WINTZENHEIM
	BTSA Métiers du végétal : alimentation, ornement et environnement	36773	
	BAC PRO Aménagements paysagers	31691	
	BAC PRO Gestion des milieux naturels et de la faune	13873	
	BTSA Option Aménagements Paysagers	17218	
INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE - LABORATOIRE	BAC PRO Laboratoire Contrôle Qualité	13874	
	BTSA Qualité, alimentation, innovation et maîtrise sanitaire (BioQualim)	36937	

Pour plus d'informations, Mme Rosy MEYER se tient à votre disposition :

- par mail : **sillons.ta@educagri.fr**
- par téléphone : 03 89 78 73 00, Mme Meyer vous répondra ou pourra vous contacter si vous laissez vos coordonnées